

«Préservez l'écosystème, pas le système»: Forêts en Vie lance sa campagne de financement participatif sur Miimosa



Forêts en Vie, premier fonds de dotation dédié à la forêt en France, propose de préserver les forêts à travers une campagne de financement participatif sur Miimosa (miimosa.com), à partir de 10 euros. Organisme d'intérêt général et sans but lucratif, Forêts en Vie permet aux particuliers et aux entreprises de « préserver l'écosystème, pas le système » en participant à son action en faveur de forêts vivantes, via un don déductible des impôts. Un don de 10 euros à Forêts en Vie, c'est déjà 25 m² de préservés dans une forêt en France métropolitaine.

Préservez l'écosystème, pas le système

Le système dominant pousse à l'industrialisation et la standardisation des forêts. Face à ce constat, Forêts en Vie donne à tous et à toutes le pouvoir d'agir en faveur de ces écosystèmes fragiles dans lesquels toute une vie se déploie. Forêts en Vie contribue à préserver des écosystèmes riches et diversifiés partout en France en achetant des forêts, avec la volonté de transmettre des savoir-faire qui encouragent des relations harmonieuses avec les forêts. Un enjeu de taille, alors que 76 % des Français ignorent comment les forêts sont gérées*.

Situées dans la Creuse, en Corrèze, en Haute-Loire et dans le Lot, les premières parcelles forestières acquises par Forêts en Vie dès 2022 sont préservées de toute forme d'industrialisation, loin des systèmes d'exploitation de la filière industrielle, grâce aux associations qui en ont la charge. Activités naturalistes, école de charpente traditionnelle, gestion forestière collective, telles sont les premières réalisations des associations qui gèrent les parcelles forestières de Forêts en Vie via un bail forestier spécifique. Preuve que les êtres humains peuvent côtoyer la forêt sans la transformer ni en usine, ni en musée.

Forêts en Vie, le fonds de dotation pour garder nos forêts vivantes

Grâce au bail forestier, ces bois ont été confiés à des porteurs de projet engagés pour favoriser le respect de l'environnement, la relocalisation de l'économie et une meilleure connaissance de l'univers forestier. Conformément aux engagements de Forêts en Vie, une partie des forêts acquises est laissée en libre évolution : des hectares de plus où la vie de la forêt peut battre son plein. En soutenant financièrement Forêts en Vie, particuliers et entreprises se saisissent d'un levier efficace pour orienter de façon volontariste leur contribution à la collectivité par des dons entièrement défiscalisables.

Plus d'informations sur www.foretsenvie.org, sur Facebook, Instagram et LinkedIn @foretsenvie.

*Les Français et la forêt, octobre 2023, Opinion Way

Contact Presse : Samantha Breitembruch – samantha.breitembruch@gmail.com - 06 64 33 53 51